

# Découverte d'un Puits funéraire à Rosny-sur-Seine

Par Henri CHAPRON

Pendant l'hiver 1940-1941, des ouvriers qui travaillaient dans la sablière de la briqueterie de Rosny-sur-Seine, mirent au jour plusieurs ossements. L'un des carriers, à qui j'avais déjà parlé de mes recherches favorites, eut l'heureuse idée de me signaler cette trouvaille. Aussi, le jour même, je me rendis sur place pour juger de l'intérêt que pouvaient présenter ces pièces.

Une surprise agréable nous était réservée. Au lieu d'un squelette banal simplement enfoui dans les couches superficielles du sol, nous nous trouvions en présence d'un véritable monument souterrain que rien ne faisait soupçonner en cet endroit: il s'agissait d'un puits funéraire.

Mais qu'entend-on sous ce nom ?

Les puits funéraires – encore appelés parfois greniers funéraires – sont des excavations creusées en terre, plus ou moins profondes, cylindriques comme un puits ordinaire ou, plus souvent, en forme d'entonnoir renversé. À l'intérieur, on trouve toujours des ossements d'animaux divers, des débris végétaux, quelquefois de la céramique et des objets d'usage courant.

Ils n'appartiennent pas à une seule et même époque de l'histoire de l'humanité. Les plus anciens remontent au néolithique (pierre polie), d'autres aux premiers âges des métaux, et les plus récents datent de la période gallo-romaine.

Quelles étaient la destination et la signification de ces monuments? Certains auteurs les considèrent tout simplement comme des puits creusés dans un but utilitaire (puits d'extraction du silex, citernes) à l'intérieur desquels on aurait jeté par la suite, des débris variés. D'autres – et ce sont les plus nombreux – y voient avant tout un mode de sépulture à incinéra-

---

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut initialement présentée lors de la séance des des Amis du Mantois du 18/02/1951 au Café du Commerce, puis publiée sous cette référence:

CHAPRON (Henri), *Découverte d'un Puits funéraire à Rosny-sur-Seine*. Le Mantois 2 — 1951 (nouvelle série): Bulletin de la Société «Les Amis du Mantois». Mantes-Gassicourt, Imprimerie Mantoise, 1952, p. 15-18.

tion. Notons que cette dernière hypothèse, strictement scientifique, a été agrémentée, parfois, de théories qui font surtout honneur à l'imagination de ceux qui les présentaient.

Quoi qu'il en soit, l'accord n'est donc pas réalisé au sujet de ces restes antiques.

Or, quelques particularités de l'ouvrage étudié par nous vont permettre de répondre aux objections formulées par certains auteurs.

Résumons d'abord les constatations que nous avons pu faire.

Sur la coupe représentée par la paroi verticale de la sablière, on découvrait facilement une zone de terre foncée qui tranchait sur le sable environnant, et se présentait avec un profil géométrique très régulier. La partie supérieure était rectangulaire et le bas représentait un trapèze. L'ensemble, d'une hauteur de 3 m. 50, réalisait donc très parfaitement la forme en entonnoir renversé dont nous avons parlé.

Aucune pierre, aucun matériau quelconque n'étaient interposés entre la terre noire de remplissage et le sable vierge.

Un squelette d'animal reposait sur le fond de la cavité, et nous avons trouvé une petite lame en silex posée sur le cou du sujet. Aucun autre objet n'a été découvert par nous.

La terre noire de remplissage était constituée dans la partie inférieure du puits presque uniquement de matières calcinées. Au-dessus, elles étaient mélangées de terre végétale en proportion de plus en plus importante à mesure qu'on approchait de la surface du sol.

Nous estimons qu'au moment de notre fouille, la moitié environ de l'ouvrage avait été enlevée par les ouvriers. Ceux-ci nous ont déclaré n'avoir remarqué ni poterie, ni d'autres objets lithiques ou métalliques.

Les éléments d'étude dont nous disposions se résumaient donc en quelques pièces osseuses, de la terre noirâtre de remplissage et une petite lame de silex.

## **A) Pièces anatomiques**

Dès l'abord, nous avons reconnu qu'elles appartenaient à un équidé; celui-ci avait été déposé en entier au fond du puits, sans dépeçage préalable. Un examen plus minutieux de ces os nous a révélé un curieux mélange de caractères asiniens (âne) et de caractères caballins (cheval). Nous en avons conclu que nous étions en présence d'un squelette de mulet, car

de telles particularités anatomiques ne sont possibles, en dehors de cet hybride, que chez un cheval de type archaïque (cheval de Prjewalski) ne se trouvant qu'en Asie Centrale et n'ayant jamais été rencontré dans nos régions.

## **B) Matériaux de remplissage**

L'examen de la terre noire qui comblait le puits nous a montré qu'elle était constituée par une petite quantité de terre végétale, et surtout par des matières calcinées. Celles-ci étaient de deux sortes: charbon de bois pour les fragments les plus volumineux, et graines de graminées plus ou moins carbonisées, pour le reste. Parmi ces dernières, nous avons reconnu des grains de blé et d'avoine, sans que nous puissions préciser l'espèce.

## **C) Lame de silex**

C'est un modeste petit couteau en silex, dont un des bords a été finement retouché, et qui, sans doute possible, appartient à l'époque néolithique.

\*

\*\*

Ces constatations vont nous permettre de faire quelques remarques:

1. L'absence de matériaux de soutient, de construction quelconque, prouve que ce puits, situé dans le sable, a été creusé dans un but bien défini et en prévision d'une durée très limitée. Nous ne sommes donc pas en présence d'un dépotoir dans lequel un mulet aurait été précipité ou serait tombé accidentellement.
2. Il ne s'agit pas d'un puits d'extraction de silex car nos ancêtres savaient certainement que cette matière première ne se rencontre pas dans le sable. D'autre part, ils pouvaient en trouver à profusion, presque en surface, tout à côté sur les bords du vallon voisin.
3. Ce n'est pas, non plus, l'amorce d'un puits à eau - ouvrage qui aurait été parfaitement inutile à cet endroit - puisque de l'eau excellente se montre en abondance dans le ru qui coule à 30 mètres de là.
4. Enfin, l'hypothèse d'une citerne n'est pas à retenir. Personne, en effet, n'aurait l'idée de creuser un réservoir à eau dans un terrain aussi perméable que le sable.

Une première conclusion nous paraît donc possible. Ce puits a été creusé uniquement en vue d'un événement connu d'avance, d'une cérémonie semble-t-il, au cours de laquelle un foyer important a été allumé. La présence de produits alimentaires (graines de céréales, animal domestique) nous fait penser à un rite funéraire comme on en a soupçonné maintes fois dans diverses sépultures à incinération.

Peut-on dater l'ouvrage que nous venons d'étudier ?

Pour répondre à cette question, nous disposons de deux éléments: les pièces osseuses et la lame de silex.

Nous avons reconnu que le squelette avait appartenu à un mulet. Or nous savons que l'industrie mulassière a pris naissance, à une époque très lointaine, entre le Gange et la Syrie. De là, elle a gagné la Grèce, puis s'est développée chez les Romains. Elle a été introduite en France seulement au x<sup>e</sup> siècle. À ce moment, on ne creusait plus de puits funéraires dans nos régions. D'autre part, on peut être certain que des mulets italiens ont été introduits en Gaule pendant et après la conquête romaine. Cette première constatation porterait donc à penser que le monument fouillé par nous, doit dater de l'époque gallo-romaine.

Quant à la petite lame en silex, elle pourrait avoir été introduite par hasard dans le puits avec de la terre végétale, car des pièces néolithiques ont été trouvées en surface près de la sablière, ou dans les couches supérieures de cette dernière. Dans ce cas, l'objet serait à peu près sans signification. Mais cette hypothèse n'est guère vraisemblable car tout indiquait, nous l'avons dit, que la lamelle avait été déposée sur l'encolure de l'animal. Il ne serait même pas illogique de penser qu'elle avait servi à le saigner. Or, on sait d'autre part que l'exploration de maintes sépultures romaines a révélé la présence d'objets en pierre appartenant à des époques antérieures; ceci avec une fréquence qui a été soulignée. Cette constatation nous porte encore à attribuer notre puits funéraire à la période gallo-romaine. Et cette hypothèse paraît d'autant plus vraisemblable que Rosny, nous le savons depuis longtemps, a été un bourg d'une certaine importance dans ces âges reculés.

Telles sont les observations et les remarques que nous avons pu faire dans l'étude d'un ouvrage ancien, découvert par hasard, mais signalé à notre attention grâce à l'obligeance d'un ouvrier carrier.